

Un nouveau mode de FONCTIONNEMENT COLLECTIF

Wissous notre Ville 2020 fonctionne en équipe, à l'écoute des besoins, attentes et souhaits **des Wissoussiennes et des Wissoussiens.**

Notre campagne, nous la pensons avec les Wissoussiens, nous la menons avec les Wissoussiens, et **nous réfléchissons, ensemble, aux meilleures solutions** pour notre ville, **avec une vision globale sur du long terme.**

Wissous notre Ville 2020 travaille en analysant la situation actuelle, par des échanges lors de nos cafés-rencontres ou de séances de porte à porte, par des réunions avec différents groupes de personnes représentatives, et **en trouvant les solutions** les plus adaptées et **les plus réalistes financièrement**, pour ne pas aggraver la situation de notre budget communal.

Notre objectif : Améliorer profondément le fonctionnement de la municipalité.

Pour ce faire, **nous construirons des relations apaisées avec l'ensemble des acteurs locaux.**

Wissous ne peut plus se permettre d'être en conflit permanent avec certains élus, avec les communes qui nous entourent, avec sa communauté d'agglomération, avec les différents fournisseurs d'eau, d'assainissement, etc.

Wissous notre Ville 2020 privilégiera le dialogue aux conflits juridiques.

Aujourd'hui, il y a d'un côté celui qui décide seul (le Maire), et de l'autre côté les Wissoussiens, appelés aux urnes tous les six ans.

Wissous notre Ville 2020 souhaite rendre Wissous aux Wissoussiens, en intégrant ceux qui le souhaitent aux prises de décisions importantes.

Pour Wissous notre Ville 2020, une équipe de 29 élus ne peut, seule, décider de tout durant la période de son mandat, car les effets ont des répercussions qui vont bien au-delà du temps de sa mandature et même de ses frontières.

Nous tiendrons compte de l'avis et des idées de tous, sans parti pris, et nous coordonnerons le tout dans un vrai projet communal à long terme.

Pour ce faire, **nos premières actions**, au lendemain des élections, seront de **remettre en place les conseils de quartier**, les **commissions extra-municipales**, et nous réserverons annuellement une enveloppe à un **budget participatif**.

*Soyons au rendez-vous !
Philippe De Fruyt*



Philippe De Fruyt

Elections Municipales des 15 et 22 mars 2020

C'est le **dimanche 15 mars 2020** que se déroulera le **premier tour des élections municipales.**

Les inscriptions sur les listes électorales ne sont pas automatiques... Pour faire entendre votre voix, **vous avez jusqu'au 7 février 2020 pour vous inscrire sur les listes électorales** de Wissous. Si vous avez besoin de renseignements, n'hésitez pas à nous contacter !

Vous serez absent le 15 mars 2020 ?...

Dès aujourd'hui, vous pouvez **faire une procuration** auprès du commissariat de police de Massy (avec les : nom, prénoms, adresse postale et date de naissance de la personne mandatée - qui doit impérativement voter à Wissous).

Si vous ne connaissez personne à Wissous qui puisse voter à votre place, **une personne de notre équipe de campagne pourra porter votre voix.**



Nous modifierons profondément le fonctionnement de la municipalité

Depuis 2014, **le Maire sortant est Vice-Président de la communauté d'agglomération Paris Saclay** en charge de la santé et des affaires sociales, et plus généralement des intérêts de Wissous.

A ce titre, **il perçoit une indemnité conséquente** qu'il n'a jamais refusée, alors que **sur les trois dernières années, il a été absent aux réunions du Conseil Communautaire plus de 80% du temps !**

Défendre les intérêts de Wissous et maintenir des relations apaisées avec les villes qui nous entourent ne doivent pas être ses priorités...

L'équipe du Maire sortant s'est allégée de 11 personnes sur les 22 élus de 2014 (sorties de gré ou de force) !

Maintenir des relations apaisées avec son entourage proche ne doit pas être sa priorité...

Tous les détails : <http://www.wissous-notreville.com/pinocchio.html>

NOUS METTRONS EN PLACE **DES COMMISSIONS EXTRA-MUNICIPALES**

L'objectif est de **réunir**, sur les sujets les plus dimensionnants pour la commune, **des citoyennes et des citoyens** dont les compétences et l'esprit constructif **apporteront une aide précieuse à l'élaboration des plans de développement.**

Ces commissions seront nommées par le conseil municipal. Comme le prévoit la loi, elles seront présidées par un élu municipal. Outre le fait de réguler les débats, le rôle de ce dernier sera de fournir à la commission tous les documents et les accès nécessaires à la bonne évaluation de la situation.

Les deux premières commissions seront nommées pour travailler, l'une dès la phase amont sur **un nouveau PLU (Plan Local d'Urbanisme)**, et l'autre sur **le développement durable dans Wissous.**



NOUS METTRONS EN PLACE **DES CONSEILS DE QUARTIERS**



Ils seront **consultés** par les élus et pourront **émettre des propositions** sur toute question **concernant le quartier** ou les liaisons entre quartiers. Nous les associerons aux actions qui intéressent le quartier, de l'élaboration jusqu'à l'évaluation. Ces conseils de quartiers seront **des relais essentiels entre les élus et la population** du quartier et nous permettront de garder le lien que nous créons aujourd'hui, pendant cette campagne électorale.

« Ces conseils de quartiers seront des relais essentiels entre les élus et la population du quartier... »

NOUS METTRONS EN PLACE **UN BUDGET PARTICIPATIF DE QUARTIER**

Pour remettre les citoyens au cœur des projets communaux, **nous ferons le choix de donner les clés d'une partie du budget de la ville de Wissous aux Wissoussiennes et aux Wissoussiens.** Ils auront ainsi la possibilité de participer directement aux décisions qui concernent leur vie quotidienne.

Le budget participatif que nous mettrons en place avec les Wissoussiens, soit **5% du budget d'investissement**, leur **permettra de décider de son utilisation** au plus proche des besoins.

Aussi, le budget participatif nous semble **essentiel pour que le Wissous de demain se construise avec toutes celles et tous ceux qui le souhaitent.** Le budget participatif donne la parole à chaque habitant, et crée un lien entre les citoyens,

les élus et les agents territoriaux. Il aide à prendre les meilleures décisions, puisque les projets seront travaillés par des personnes porteuses de diverses priorités.

Il démontre **une volonté d'ouverture et de transparence, en renforçant la confiance entre les citoyens et les élus.**



L'exemple de ce qu'il ne faut pas faire.

Lors des consultations préalables, **les riverains de la route de Montjean ont souhaité** que les deux priorités du chantier de réfection de la route soient de :

- **Diminuer les vibrations** dues aux bus et aux poids lourds
- **Diminuer le bruit** dû à l'ensemble du trafic.

Ils l'ont exprimé clairement, et pouvaient donc espérer une assise de chaussée antivibratoire et un revêtement anti-bruit.

Avec son sens très particulier **de l'écoute et de la concertation, la municipalité sortante a**, en conséquence, **décidé** de consacrer l'essentiel du budget à... **l'embellissement des trottoirs** ! 580 000€ leurs sont consacrés et... seulement 210 000€ pour la chaussée, qui dans la durée, ne sera donc ni anti-vibrations, ni antibruit !

Cherchez l'erreur !

Tous les chiffres : <http://www.wissous-notreville.com/pinocchio.html>